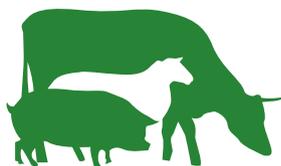




**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**



**UNE ORGANISATION
AU SERVICE
DES AGRICULTEURS**



Conseils
Formations
Etudes
Marketing

Sommaire

La double mission
de la Chambre d'agriculture :
représentation et intervention..... **Page 4**

La politique qualité..... **Page 6**

Une assemblée d'élus
professionnels..... **Page 10**

Les services
de la Chambre d'agriculture
au plus près des territoires..... **Page 13**





Chambre d'Agriculture

Représenter et intervenir

La Chambre d'agriculture est un établissement public dirigé par des membres élus, représentant l'ensemble des composantes de l'agriculture et du monde rural. La mission de la structure consulaire est double : une mission consultative et une mission d'intervention.

Le porte-parole des agriculteurs, une mission consultative

- Être l'interlocuteur des collectivités territoriales et des pouvoirs publics.
- Représenter toutes les composantes de l'agriculture
- Être consultée dans toutes les grandes décisions concernant le monde agricole et rural, par les Collectivités locales et les Pouvoirs publics.
- Intervenir dans les commissions compétentes sur l'organisation économique, la planification, l'enseignement, la recherche, l'aménagement foncier, le tourisme, l'habitat rural, l'urbanisme et sur les affaires sanitaires et sociales.
- Conseiller les pouvoirs publics aux niveaux local, départemental, régional, national

Écouter, conseiller, intervenir, une mission d'intervention

100 techniciens, ingénieurs et assistantes répartis dans le département mettent en œuvre à la fois les actions correspondant aux orientations décidées par les élus professionnels, et les services réglementaires confiés par délégation de l'État.

Ils agissent en termes de :

- conseils individuels d'ordre technique, économique ou administratif, auprès des agriculteurs
- formations des agriculteurs
- études proposées sur les territoires
- recherche / expérimentations, notamment en viticulture et agronomie
- animation et émergence de projets





Nos orientations stratégiques

La Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques est engagée dans une démarche qualité afin d'améliorer continuellement son niveau de performance et d'adapter son offre de services aux attentes des agriculteurs, des collectivités et des salariés.

Un nouveau plan d'entreprise a été mis en place en 2019 : Cap 2025. Le projet de la chambre d'Agriculture pour les années à venir se décline autour de **six ambitions majeures** :

- Nous voulons, avec pour principal objectif l'amélioration du revenu des agriculteurs, coordonner efficacement l'animation des filières avec toutes nos connaissances et notre expertise.
- Nous voulons être la référence du conseil au service de la performance de toutes les exploitations agricoles des Pyrénées-Atlantiques.
- Nous voulons être capables d'accompagner les groupes d'agriculteurs en s'appuyant sur la dynamique collective et l'innovation.
- Nous voulons être reconnus comme la référence du développement territorial et agricole par les collectivités locales.
- Nous voulons être force de proposition dans la définition des politiques publiques des collectivités territoriales qui impactent les agriculteurs.
- Nous voulons créer, avec l'ensemble des partenaires, une réelle dynamique pour développer l'image des produits, des savoirs-faire et des territoires des Pyrénées-Atlantiques

La chambre d'Agriculture déploie ses activités autour de **trois missions principales** :

- Améliorer la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles.
- Accompagner dans les territoires la démarche entrepreneuriale des agriculteurs, favoriser la création et la transmission d'entreprises en mettant l'Homme au coeur du dispositif

- Porter l'intérêt général dans la définition des politiques publiques en matière d'agriculture, de gestion des ressources, de conquête et de valorisation des opportunités de marchés.

Quatre axes stratégiques structurent les activités fonctionnelles

- Un prestataire au service des agriculteurs
- Un acteur du développement agricole et de l'innovation économique en lien avec les filières agro-alimentaires
- Un développeur de la vie des territoires
- Un représentant institutionnel de l'intérêt général

Une politique qualité au service des agriculteurs

Avec une conjoncture qui impacte fortement la bonne marche des exploitations agricoles, la Chambre d'agriculture des Pyrénées-atlantiques a la volonté de renforcer sa proximité auprès des agriculteurs en développant une offre de conseil et de formation adaptée à leurs besoins.

Nos priorités :

- Notre démarche d'amélioration continue pour évaluer l'efficacité de nos actions
- L'écoute client pour mieux servir les agriculteurs, avec l'objectif de capter en permanence les nouvelles attentes
- Le développement des compétences des collaborateurs pour garantir la qualité de nos services.
- La prise en compte des spécificités territoriales pour adapter nos offres
- la communication au service de la diffusion de nos actions auprès du monde agricole et du grand public





Les priorités d'actions

Pour chaque domaine d'activités, des priorités d'actions ont été fixées afin de servir de repères quotidiens à l'ensemble des équipes. Les décisions opérationnelles doivent être cohérentes avec ces priorités.

| DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL | CONSEIL | PRODUCTIONS ET FILIÈRES |
|--|---|---|
| MISSIONS CONSULAIRES HORS PÉRIMÈTRE ISO 9001 | | |
| <p>Rénover l'organisation professionnelle territoriale pour apporter plus de proximité, de réactivité dans l'action et la représentation</p> <hr/> <p>Consolider la mission de représentation consulaire de la chambre d'Agriculture dans les territoires. Initier les démarches stratégiques dans le cadre du développement local</p> <hr/> <p>Préserver, pour les agriculteurs, dans les territoires à enjeux ou sensibles aux conflits d'usage, l'accès aux ressources (foncier, eau, estives) et en faciliter la gestion</p> | <p>Développer et animer en réseau des groupes d'agriculteurs vecteurs d'innovation</p> | <p>Produire, assembler, coordonner, diffuser les connaissances et les références utiles au développement agricole et au transfert de l'innovation. Développer un réseau d'expertises</p> <hr/> <p>Optimiser les missions réglementaires en bénéficiant du réseau</p> <hr/> <p>Coordonner l'animation des filières</p> <hr/> <p>Promouvoir les produits et les savoir-faire de qualité du département en lien avec les entreprises et autres acteurs économiques</p> |
| MISSIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE ISO 9001 | | |
| <p>Rassembler et actualiser les données stratégiques des territoires</p> <hr/> <p>Vendre aux collectivités locales une offre de prestations certifiées en matière de conseil territorial, aménagement, environnement, valorisation locale des productions et des services agricoles</p> | <p>Promouvoir, détecter, faciliter, accompagner la création, la reprise et le développement d'entreprises agricoles</p> <hr/> <p>Vendre une offre de prestations certifiées et de services compétitifs pour les agriculteurs, couvrant les domaines techniques, économiques, stratégiques et réglementaires</p> <hr/> <p>Proposer aux agriculteurs une offre de formation attrayante, facilitant la gestion du changement</p> | <p>Identifier, être en veille des opportunités pouvant consolider certains projets dans leur développement</p> <hr/> <p>Concevoir les outils, les méthodes, les solutions utiles aux prestations de service</p> <hr/> <p>Former et réassurer le pôle conseil dans sa mission de prestataire de services</p> |



Nos engagements qualité

Formation

Dans un contexte économique fluctuant, le perfectionnement continu des compétences des agriculteurs est essentiel à la performance des exploitations.

Pour garantir la qualité des formations dispensées, organisées majoritairement dans le cadre du VIVEA, la Chambre d'agriculture a obtenu une triple certification permettant de répondre :

- Aux exigences du référentiel **QUALIOPI**, applicable aux Organismes de Formation.
- Aux exigences du référentiel de certification de services Re/Viv/04 (**SGS-Qualicert**) élaboré à la demande de VIVEA
- Aux exigences du référentiel **ISO 9001**.

Avec ces certifications, la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques :

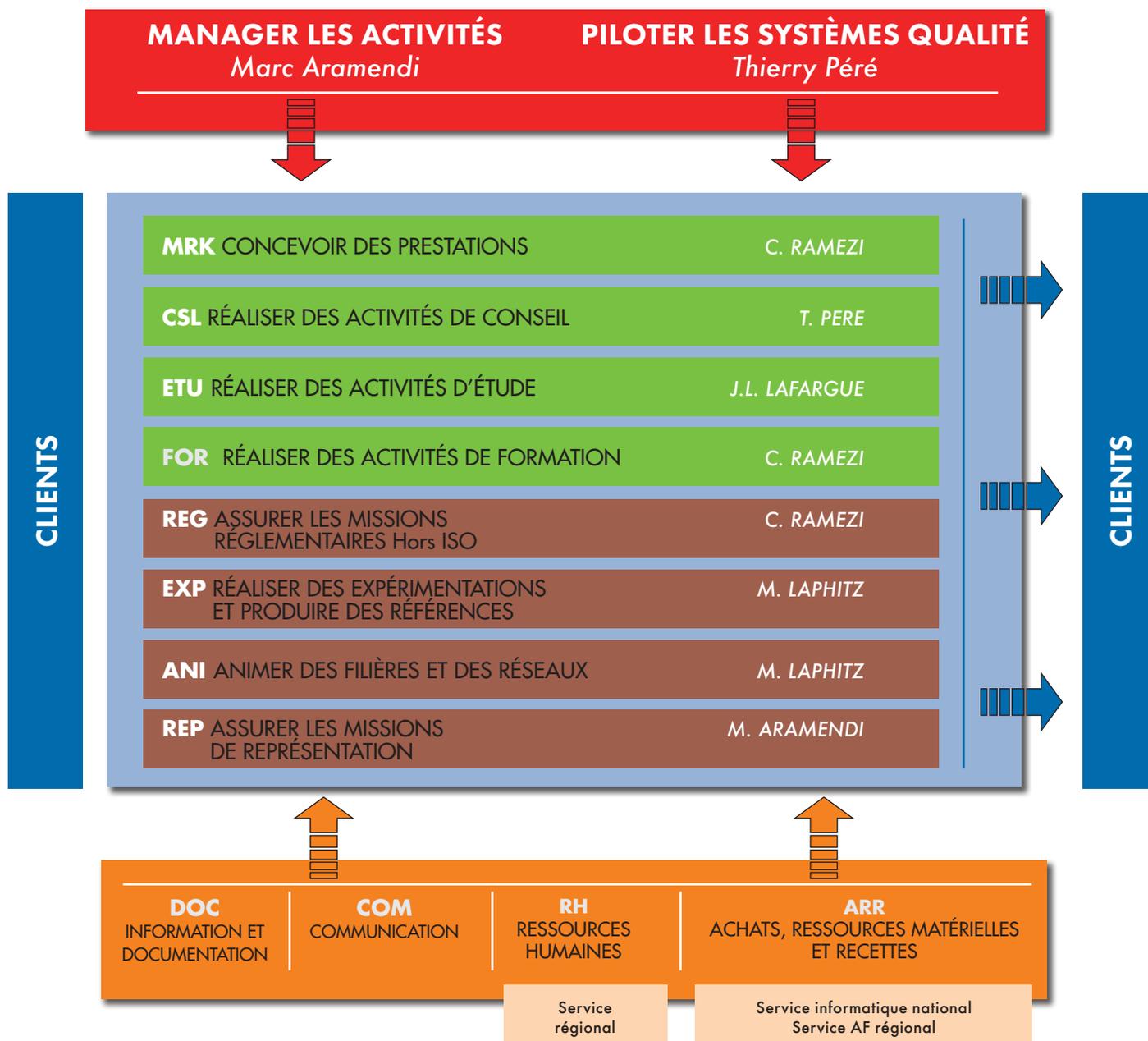
- renforce ses exigences et son processus de formation pour améliorer toujours plus ses services,
- garantit aux exploitants agricoles le financement de tout ou partie de leurs formations réalisées avec la Chambre d'Agriculture,
- mobilise les expertises, outils et réseaux nécessaires pour accueillir, accompagner/former ou orienter les publics en situation de handicap.

Conseil phyto

Dans le cadre de ses missions de conseil technique, notamment dans les filières viticoles, grandes cultures ou herbe et fourrage, la Chambre d'agriculture est amenée à apporter un conseil quant à l'utilisation de produits phytosanitaires. Elle a, dans ce cadre, obtenu la certification pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (agrément n°AQ00335).



Cartographie des processus



La démarche de certification ISO 9001 version 2015 porte sur les activités de conseil, d'études, de marketing et de formation aux agriculteurs et collectivités territoriales. Sont exclues les processus sur fond marron.

Le numéro d'agrément AQ 00335 permet à la chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques d'exercer une activité de conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Toutes les exigences de la norme 2015 sont applicables, notamment la maîtrise des prestataires.



Satisfaire les attentes de nos ressortissants

La cartographie schématise le fonctionnement de la Chambre d'agriculture et identifie l'ensemble des activités orientées vers la satisfaction des attentes de clients, qu'ils soient externes (agriculteurs, collectivités...) ou internes (élus ou salariés).

Chaque processus fait l'objet d'une description qui permet de préciser l'organisation propre de l'activité (qui pilote le processus? quelle est la finalité du processus et les indicateurs de suivi?) mais aussi ses interactions avec les autres processus.

Sur le schéma, on distingue 3 types de processus au sein de la chambre d'Agriculture :

- **en rouge** des processus de management visant à piloter et améliorer l'efficacité du système, sous la responsabilité de **Marc Aramendi**, directeur général
- en **vert** et **marron** des processus de réalisation pilotés par les membres du comité de direction, dont **Thierry Péré** pour les processus « Réaliser des prestations de conseil » destiné aux agriculteurs **Jean-Luc Lafargue** pour les processus « Réaliser des activités d'études, **Claire Ramezi** « Réaliser des activités de formation » permettant de répondre aux attentes des agriculteurs et des collectivités territoriales.
- en **orange** des processus support, pour apporter les ressources nécessaires au bon fonctionnement des processus de réalisation, pilotés par **Marc Aramendi**.

Services externalisés

Région :

- Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine
- Administration, Finance, Ressources Humaines.

National :

- Chambre d'agriculture France
- DNSI (Direction Nationale des Services Informatiques)

Une qualité garantie par une documentation référencée et partagée

Dans le cadre du système de management par la qualité la Chambre d'agriculture a entrepris de formaliser ses pratiques afin d'homogénéiser et stabiliser dans le temps la qualité de ses services quelle que soit l'activité concernée.

La formalisation de ces pratiques se traduit au travers de procédures, d'instructions et de formulaires et permet de diffuser des règles communes et partagées à l'ensemble des salariés.





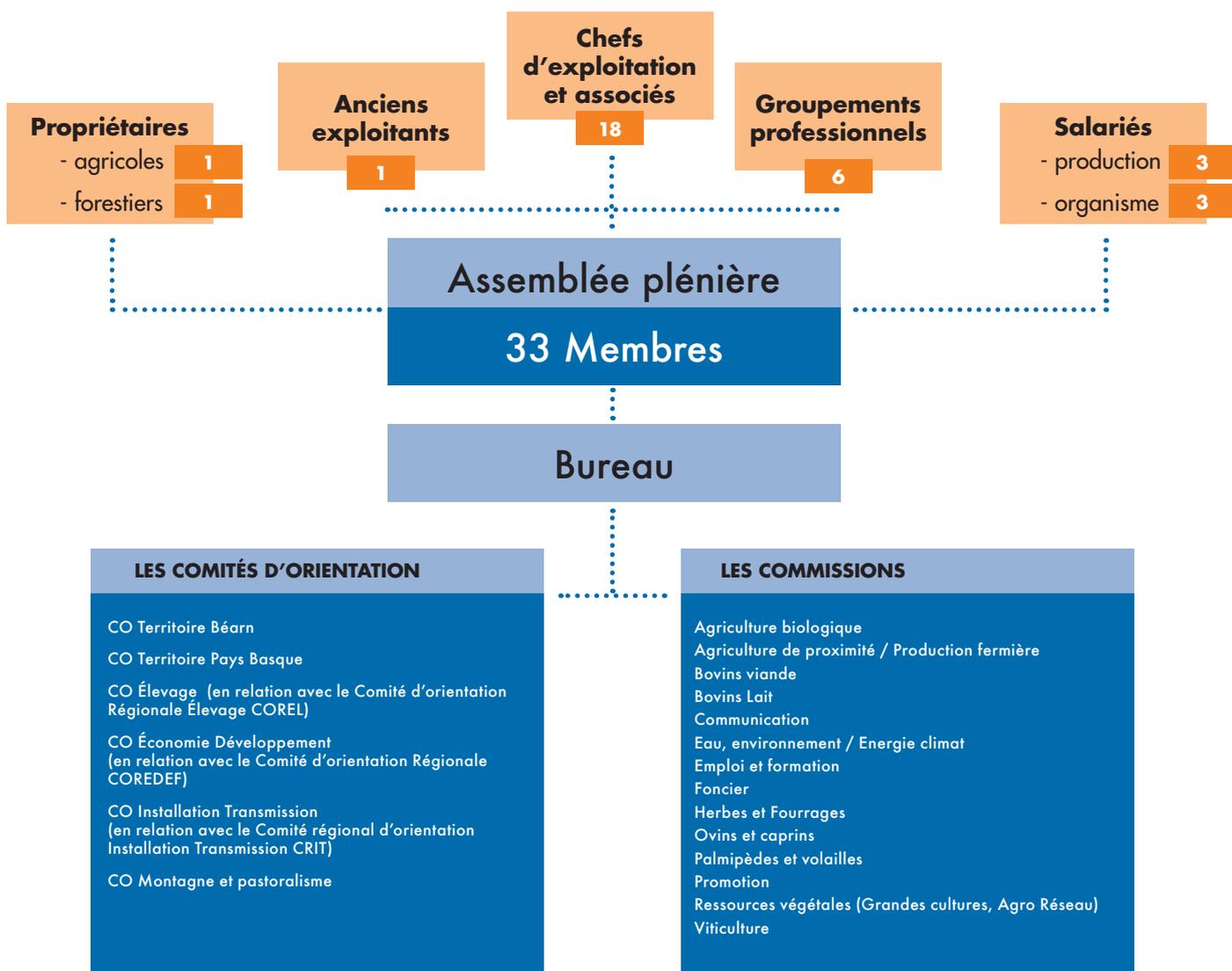
Une assemblée d'élus professionnels

La Chambre d'agriculture représente l'ensemble de la profession agricole du département auprès des Pouvoirs Publics et des collectivités. En effet, ses membres sont élus. Les dernières élections se sont déroulées en janvier 2019.

Conformément au Code rural, son assemblée est composée de 33 élus répartis dans 8 collèges, le collège des chefs d'exploitation représentant la majorité des membres. Les prochaines élections interviendront en 2025.

En 2019, l'Assemblée réunie en session d'installation a élu le président, Bernard Layre, ainsi que les 12 membres du bureau qui a pouvoir de prendre des décisions dans l'intervalle des réunions en session, à l'exception du vote des budgets pour lesquels l'assemblée est souveraine.

Les élus professionnels définissent les orientations de la Chambre d'agriculture et suivent leurs mises en œuvre. Leurs travaux s'organisent dans le cadre d'instances professionnelles, les Comités d'orientation et les Commissions.



Chefs d'exploitation

Philippe Basta
Lacabanne



Arzacq

Sylvain
Bordenave



Lasseube

Nathalie
Boscq



Ordarp

Jean-Louis
Campagne



Momas

Jean-Philippe
Carricondo



Domezain-
Berraute

Gilles Casaux-
Estrem



Cardesse

Patricia
Dagorret



Bardos

Anne-Marie
Doumecq



Accous

Guy
Estrade



Boumourt

Patrick
Etchegaray



Lantabat

Marie-Christine
Iribarren



Banca

Maryvonne
Lagaronne



Gestas

Bernard
Layre



Uzein

Pierre
Moureu



Mazerolles

Iban
Pebet



Bussunarits

Sébastien
Uthurriague



Larrau

Bernard Molimos *de Bunus*
Dorothee Nabarra *de Lacarry*

Une assemblée d'élus professionnels

Propriétaires et usufruitiers



Jean-Louis
Loustalet

Uzein

Propriétaires forestiers



Jean-Jacques
Chalmeau

Orsanco

Caisses de Crédit agricole



Pascal
Bourguignat

*Tadousse-
Ussau*

Assurances mutuelles agricoles



Alex
Casteret

Montfort

Membres associés

Nicolas Bernatas
de *Sendets*
Xavier Harispe
de *Bidarray*

Franck Laborde
de *Préchacq-Navarrenx*
Jean-Pierre Mounho
de *Saint-Jean-le-Vieux*

Pierre Foueillassar
de *Gurmençon*
Alain Sanz de *Pau*
Philippe Etcheveste de *Pau*

Organisations Syndicales agricoles à vocation générale d'exploitants agricoles



Corinne
Nousty

Monein

Sociétés Coopératives agricoles de la production agricole



Jean-Luc
Broca

Garlin

Salariés de la production agricole



Nelly
Jaunay

Bédeille

Brust Lolita,
St-Etienne-de-Baigorry

Davidou Franck
Coarraze

Salariés des groupements agricoles

Jean-Philippe
Hardy



Guethary

Jacques
Larroude



Navarrenx

Yves
Bignalet



Bizanos

Autres sociétés coopératives agricoles

Christophe
Congues



Moumour

Marie-Pierre
Trouilh



Geus d'Oloron

Jean-Pierre
Delgue

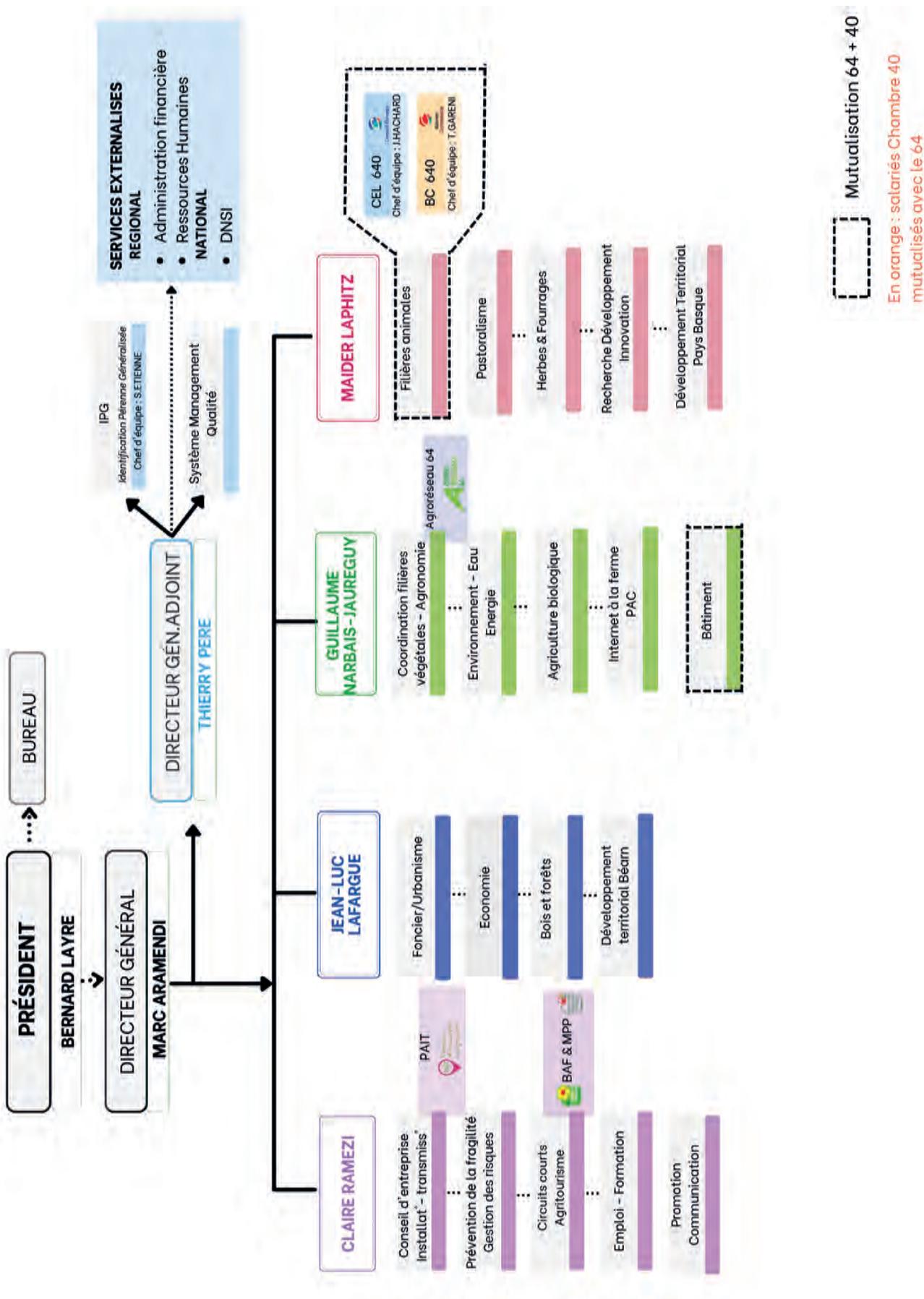


Meharin



Les services de la chambre d'agriculture

Le management des équipes de la Chambre d'agriculture est assuré par un Comité de Direction composé de six membres qui assurent le pilotage des différents processus du système de management par la qualité et le management opérationnel des équipes.





La Chambre d'agriculture mobilise les moyens nécessaires pour permettre à tous les agriculteurs, sur l'ensemble du territoire d'accéder à l'ensemble des services proposés.

Afin de faciliter l'accès des services aux agriculteurs, les équipes de la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques assurent un accueil quotidien et une orientation du public au siège social à Pau mais aussi au sein de deux antennes sur le Pays Basque à Saint Palais et Hasparren. Le site de Saint-Palais a été entièrement rénové et agrandi en 2015.

Pour un accueil direct et personnalisé de certains publics tels que les agriculteurs fragilisés ou les futurs installés la Chambre d'agriculture a mis en place des numéros verts spécifiques.

Point accueil installation - transmission 0800 505 507

Ensemble pour la relance des agriculteurs fragilisés :
0800 62 00 69

Afin d'accompagner les agriculteurs dans leur déclaration PAC ou la préparation de leur contrôle, la Chambre d'agriculture a mis en place un numéro spécifique Sécour'PAC : 09 69 32 81 47

Des conseillers proposent par ailleurs des permanences hebdomadaires dans différents bureaux décentralisés répartis sur l'ensemble du territoire à Oloron, Garlin, , Ispoure, Mauléon, Tardets.



Au plus près des territoires

Pays Basque

1 • Hasparren

Rue Francis Jammes
64240 Hasparren
Tél. : 05 59 70 29 20
Fax : 05 59 70 29 29
hasparren@pa.chambagri.fr

Permanence : le mardi matin

2 • Ispoure

Maison Alhast
284, rue du Colonel Beltrame
64220 Ispoure
Tél:Fax 05 59 37 32 03
Port. : 06 26 76 76 67

Permanence : le lundi matin

3 • Saint-Palais

64120 Saint-Palais
Tél. : 05 59 65 86 09
Fax : 05 59 65 29 07
saintpalais@pa.chambagri.fr

Permanence : le vendredi matin

4 • Mauléon

Centre Multiservices
Rue des Frères Barenne - 64130 Mauléon
Tél. / Fax : 05 59 28 78 86

Permanence : le matin tous les 1^{er} et 3^e mardis du mois

5 • Tardets

Centre Multiservices - 64470 Tardets
Tél. : 06 07 43 49 57

Permanence : le matin, tous les 2^e et 4^e mardis du mois

Béarn

6 • Oloron Sainte-Marie

Centre d'activités économiques
6, avenue de la Gare
64400 Oloron
Port. : 06 61 94 11 72
06 75 33 55 90

Permanence : le vendredi matin

8 • Garlin

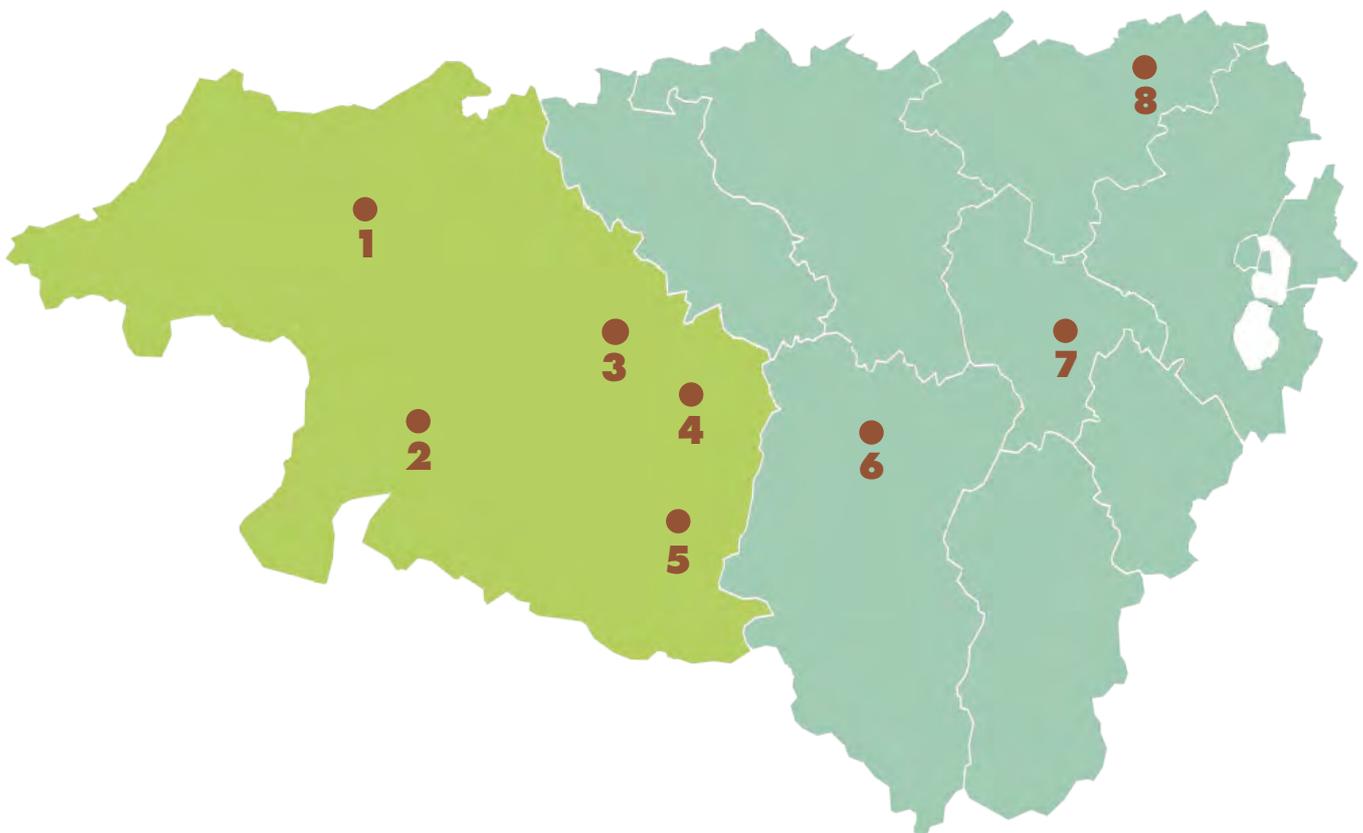
Hôtel des entreprises
ZAE La porte du Béarn
64330 Garlin
Tél. : 05 59 82 76 53

Permanence : le mercredi matin des semaines paires

7 • Pau - siège social

124, bd Tourasse
64000 Pau
Tél. : 05 59 80 70 00
Fax : 05 59 80 70 01
accueil@pa.chambagri.fr

Permanence : le lundi matin





**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Manuel qualité - Réf MQ n°06 - version juillet 2023

Réalisation Le Sillon

Crédits photos : J.-M. Arranz - GIS - ID 64

Nous contacter

124 Bd Tourasse
64078 Pau Cedex
Tel : 05 59 80 70 00

Rue Francis Jammes
64240 Hasparren
Tél : 05 59 70 29 20

5, impasse Laborantza
64120 Saint-Palais
Tél : 05 59 65 86 09

Nous découvrir

<https://pa.chambagri.fr> pour tout savoir sur la
Chambre, ses missions, ses prestations et pour s'infor-
mer sur l'agriculture départementale.

Revu et approuvé

Marc Aramendi
Directeur général